



Vous détenez un chien catégorisé, vous avez des **obligations** :

Tableau des périodes conseillées pour vous mettre en règle

AGE (mois) CHIEN	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2ème catégorie (type american staff et Rottweiler)	certificat de naissance = inscription provisoire au lof		Primo-vaccination ou vaccination unique (antirabique)					Evaluation comportementale du chien réalisée par un vétérinaire inscrit sur liste départementale et obligation d'obtenir pour son propriétaire et son détenteur, une attestation d'aptitude.				
	Identification du chien (puce électronique) + assurance dès l'acquisition			Délivrance en Mairie du permis de détention provisoire dans l'attente des résultats de l'étude comportementale et de l'attestation d'aptitude.								
	Inscription à l'examen de confirmation pour l'obtention du pédigrée											

Règles de circulation : un chien de 2ème catégorie doit être muselé et tenu en laisse par une personne majeure lorsqu'il se trouve en dehors du domicile privé.

Important les personnes suivantes ne peuvent, ni détenir, ni promener un chien de 1ère catégorie:

- personne sous tutelle
- personne dont la garde ou la propriété d'un chien catégorisé a été retirée
- personne inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire
- personne mineure

En cas de décès de l'animal : aviser la Mairie où le chien est recensé et ce faire délivrer un certificat par son vétérinaire

En cas de déménagement ou de cession: le propriétaire du chien doit le déclarer à la Mairie où son chien est recensé. Il doit ensuite déposer une nouvelle déclaration à la Mairie de son nouveau domicile. En cas de cession, le nouveau propriétaire doit effectuer une déclaration auprès de la Mairie où il réside.

En cas de morsure : la morsure d'une personne par un chien doit être déclarée par le propriétaire ou le détenteur à la mairie de sa commune de résidence. Le chien sera mis sous surveillance vétérinaire (trois contrôles liés à la rage espacés sur quinze jours) et devra être soumis à une nouvelle évaluation comportementale.

Chien 2ème catégorie



Description du american staffordshire terrier

- dogue de couleur variable
- environ 20 Kg
- 43 à 48 cm au garrot
- épaules fortes et musclées
- poil court
- dos assez court
- poitrine descendue et large
- mâchoires fortes
- muscles des joues très prononcés
- truffe noire
- cou lourd et légèrement galbé
- museau de longueur moyenne



Description du rottweiler

- dogue de couleur noir et feu
- périmètre thoracique > 70 cm
- > 30 Kg
- 60 à 65 cm au garrot
- musclé
- poil court
- corps cylindrique et trapu
- front bombé
- crâne large
- stop très accentué
- joues musclées
- truffe à hauteur du menton
- mâchoires fortes